

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Déclaration de Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0008512

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1238 Société :

Actif

Pensionnée

Autre :

Nom & Prénom : Yohab Belhousse Date de naissance : 21/10/1942

Adresse : 45 Rue Alphonse Casse

Tél. : Total des frais engagés : 659.8200 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/08/2019

Nom et prénom du malade : Y. chabik Youssef Age :
47

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection gynécologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASAB

Le : 20/08/19

Signature de l'adhérent(e) : Y. chabik Youssef

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30.7.19	CS		300,000	Dr Adnane AYACHE Dr KOUTABA ALOUAI GYNÉCOLOGIE CANCERLOGIE MAMMOGRAPHIE Centre Commercial Nadia Gsm: 0664 20 87 14
04/08/19	consultation radiologique	1	500/-	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE Roudani	04/08/19	896,-

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE Roudani	04/08/19		
Dr Roudani Tel. 052 23 08 76	04/08/19		
Résidence Roudani	04/08/19		

AUXILIAIRES MEDICAUX

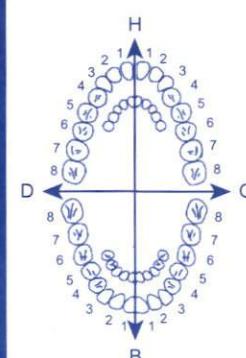
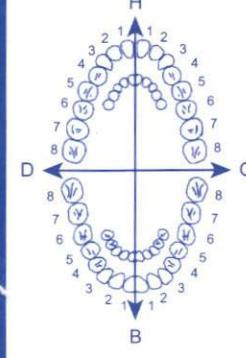
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	B	DATE DU DEVIS
	D 00000000	G 00000000		DATE DE L'EXECUTION

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Houriya AMRANI MIKOU

Dr. Naïma BENJELLOUN DEBBAGH

Dr. Wafaa MSEFER FAROUQI

Dr. Yasmina TAHIRI ZIATI

Dr. Abderrahim ADIL

Mammographie Numérisée / Tomosynthèse - Sénologie Interventionnelle -
Echographie Obstétricale 3D 4D - Echographie / Doppler Couleur - Ostéodensitométrie
Radiologie Conventionnelle - Radiologie Interventionnelle - Rachis Entier - Gonométrie
I.R.M. 1.5 Tesla - Scanner Spirale - Dentascanner

Le 04/09/19

Dr. CHAFIK Tounsi

Gadovist 896,-
1 flacon

Gadovist 1,0 mmol/ml, Flacon de 7,5 ml
de solution injectable
Gadobutrol
P.P.V. : 896,00 DH
Bayer S.A.

6 118001 090723

CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC
400, Bd Brahim Roudani - Maârif
20100 - Casablanca
Tél. : 0522 27 23 86 / 0522 27 12 24
Mme LEBBAR Ghadafi EP MIKOUL
26, Bd Brahim Roudani Vers My Youssef
Tél. : 0522 27 23 86 / 0522 27 12 24
Dr. CHAFIK Tounsi

PHARMACE Roudani
13931 Agadir
Mme LEBBAR Ghadafi EP MIKOUL
26, Bd Brahim Roudani - Maârif
20100 - Casablanca
Tél. : 0522 27 23 86 / 0522 27 12 24
e-mail : roudani.crr@gmail.com / www.crr.ma

Docteur Adnane AFIFI

Doctorat d'Etat de la Faculté de Médecine d'Angers

CHIRURGIE CANCEROLOGIQUE

GYNECOLOGIQUE ET MAMMAIRE

CHIRURGIE PLASTIQUE ET RECONSTRUCTRICE DU SEIN

Ancien Praticien Hospitalier des Hôpitaux R.S de Nantes

Ancien Médecin Attaché au C.H.U. d'Angers

Reçu de M^{me}

La somme de

Réglément :

Chèque

REÇU N° 001043

500,00 Dh

et HAFI' K Houni RA
cinq cent DH

Espèce

Date : 30/8/2019

Signature

Dr Adnane AFIFI
CHIRURGIE CANCEROLOGIQUE
GYNECOLOGIE ET MAMMAIRE
8, Rue Ibn Yaala El Ifrani - Angle Bd. El Massira, Résidence Halima - Quartier Racine - Tel: 05 22 364 354 - Tel/Fax: 05 22 364 355 - www.drafifi.ma



Dr. LOUAI Koubaa
24h/24

Médecin des urgences

Casablanca, le 04/09/2019

NOTE D'HONORAIRE

Le docteur **KOUBAA LOUAI** a l'honneur de présenter ses meilleures salutations à Dr. Raphik S. S. 2019

Et lui adresse selon usage, sa note d'honoraires pour la consultation médicale à domicile 100 dirhams / 10 dirhams

Soit la somme de 600 dirhams / 60 dirhams

DR KOUBAA LOUAI

Dr. Louai Koubaa
INPE : 091188359
ICE : 001651180000019

Bd, Brahim Roudani Centre Commerciale Nadia, Imb 2 Etage 3 N° 11 - Casablanca

Gsm.: 06 64 20 87 14 / E-mail : docteurlouai@gmail.com

Patente : 34709760 / I.F : 14407886



LABORATOIRE IBN SINA DE PATHOLOGIE

400, Bd. Brahim Roudani - Casablanca
Tél.: 212 522 23 08 76 - Fax : 212 522 98 48 67

Casablanca, le 12/09/19

Date de Réception

04/09/19

CHAFIK MOUNIRA

ICE :

Facture n° : 20193059

Cotation	Nature du Prélèvement	Montant Net
P545X2	Microbiopsie x 2	1 200,00
P1363+P636+P272	IHC	2 500,00
P1090	IHC	1 200,00
NET A PAYER		4 900,00

Signé :

LAE LABORATOIRE IBN SINA
Dr. CHAFIK MOUNIRA
Résidence de Roudani - 400, Bd Brahim
Roudani, Tél : 212 23 08 76 - Fax : 212 522 98 48 67

le 4/05/2019

7me CHAFIK Floumis

QL: 76 A/DP/ATCD tendo fibreuse
= collaine maternelle.

1) masse fSE sein droit:

(50x60mm) de contours irréguliers
hypoechogène = 12,8x10,6x10,7

2) U.L. Extr sein droit (QH/4cm)

forme d'aspect similaire = 4,7x6,3
x5,1cm -

LABORATOIRE IBN SINA
DE PATHOLOGIE
Roudani - 400, Bd Brahim
40000 Casablanca - Tél : 0522 23 50 70 / 06 60 73 95 97 / 0522 25 22 96
0522 25 13 02 / 0522 25 13 04 / 0522 25 13 07 - Fax : 0522 23 50 68 - E-mail: roudani.crr@gmail.com / www.crr.ma



LABORATOIRE DE PATHOLOGIE IBN SINA

Dr. Zahra Benamour Biaz
Anatomopathologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris

Dr. Amina El Hamdaoui Riffi
Anatomopathologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Nancy

Compte rendu du : 06/09/19

Reçu le : 04/09/19

Age : 76 ans

Réf : SZ429K

CHAFIK MOUNIRA

Adressé(e) par : Dr AFIFI
& Dr BENJELLOUN

**Nature du prélèvement : Microbiopsies d'une masse du QSE droit
+ Microbiopsies d'une masse à l'UQE droit**

Renseignements cliniques : ATCD personnel : RAS. ATCD sénologique familial : cousine maternelle. QSE droit (10H/6cm) : Masse de contours spiculés irréguliers, de 12,8mm/10,6mm/10,7mm, elle présente une structure hypoéchogène fortement contrastée par rapport au parenchyme environnant. UQE du sein droit (9H/4cm) : masse d'aspect similaire de 4,7mm/4,3mm/5,2mm.

I-Microbiopsies d'une masse QSE droit :

Il s'agit de trois microbiopsies de 1,5cm ; 1,2cm et 1cm de long. On retrouve un petit fragment hémorragique de 4mm.

L'étude histologique montre que ces biopsies ont intéressé une zone tumorale. Il s'agit d'un carcinome infiltrant. L'architecture est massive ou trabéculaire avec quelques foyers d'aspect micro-papillaire. Les atypies sont modérées, parfois assez fortes. L'activité mitotique est difficile à quantifier.

Le stroma est fibreux assez abondant. Ces biopsies sont presque entièrement lésionnelles.

On reconnaît par places, un tissu graisseux comportant quelques lymphocytes.

L'étude immunohistochimique à la recherche **des récepteurs d'œstrogène**(SP1-VENTANA) montre un marquage nucléaire de forte intensité, intéressant 100% des cellules tumorales.

L'étude immunohistochimique à la recherche **des récepteurs de la progestérone**(1E2-VENTANA) montre un marquage nucléaire de forte intensité, intéressant 100% des cellules tumorales.

Il est réalisé une étude immunohistochimique à la recherche d'une surexpression de **HER2**(Neu4B5-VENTANA) selon la technique préconisée par VENTANA pour l'automate Benchmark GX.

L'étude de la tumeur après utilisation de l'anticorps spécifique ne montre pas de marquage significatif au niveau des cellules tumorales. On note un marquage membranaire, de faible intensité, discontinu, dans moins de 10% des cellules tumorales.

L'étude immunohistochimique utilisant **Ki67** (30-9-VENTANA) montre un marquage nucléaire de forte intensité, estimé en moyenne à 15% des cellules tumorales.

Page 1 /2

Suite du CR SZ429K + BIS CHAFIK MOUNIRA

CONCLUSION : Aspect de carcinome infiltrant variété NST avec composante micro-papillaire de grade SBR II/III.
Les récepteurs hormonaux sont fortement positifs à 100% avec un score d'Allred de 8.
HER2 négatif : score 0.
Le Ki67 est estimé à 15%.

II-Microbiopsies d'une masse à l'UQE droit :

Il s'agit de deux petits fragments biopsiques ne dépassant pas 2mm chacun.

L'étude histologique montre que ces biopsies ont intéressé la zone tumorale. Il s'agit d'un carcinome infiltrant. L'architecture est massive ou micro-papillaire. Le stroma est fibreux. Les atypies sont modérées à nettes. Quelques mitoses sont observées.

L'étude immunohistochimique à la recherche **des récepteurs d'oestrogène**(SP1-VENTANA) montre un marquage nucléaire de forte intensité, intéressant 100% des cellules tumorales.

L'étude immunohistochimique à la recherche des **récepteurs de la progestérone**(1E2-VENTANA) montre un marquage nucléaire de forte intensité, intéressant 100% des cellules tumorales.

Il est réalisé une étude immunohistochimique à la recherche d'une surexpression de **HER2**(Neu4B5-VENTANA) selon la technique préconisée par VENTANA pour l'automate Benchmark GX.

L'étude de la tumeur après utilisation de l'anticorps spécifique montre un marquage membranaire, de faible intensité, discontinu, dans plus de 10% des cellules tumorales. Il est modéré dans moins de 10% des cellules tumorales.

L'étude immunohistochimique utilisant **Ki67** (30-9-VENTANA) montre un marquage nucléaire de forte intensité, estimé en moyenne à 10% des cellules tumorales.

CONCLUSION : Aspect de carcinome infiltrant essentiellement micro-papillaire sur ces biopsies : le grade SBR à ce niveau est estimé à II.
Les récepteurs hormonaux sont positifs avec un score d'Allred de 8.
HER2 négatif de score 1+.
Le Ki67 est estimé à 10%.

Docteur Z. BENAMOUR BIAZ

LABORATOIRE IBN SINA
DEPATHOLOGIE
Résidence Bouziani - 400, Bd Brahmi
Tunisie - Tel: 0-22-23-60-75 - 22-23-60-76

Dr Zahra BENAMOUR BIAZ
Anatomopathologiste
Page 2 / 2